



Compte-rendu de la Commission Voirie et Embellissement de la Ville

Séance du lundi 12 septembre 2016

Membres présents :

Philippe Perret - Marianne Cavazzoni - Regis Stevenot (Fin de réunion) - Dominique Schoch - Hervé Bonjour - Gérard Godey - Isabelle Plaisance.

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Eric Bourlet - Raymond Paris.

Membre(s) absent(s) non excusé(s) :

Secrétaire(s) de séance :

Philippe Perret.

Ouverture de séance :

Ordre du Jour :

- Stationnement rue des Glaïeuls (visite sur place) ;
- Programme routier 2016 ;
- Programme sur les décorations de Noël ;
- Circulation rue Rougeau (carrefour rue Paul Bernard) ;
- Création d'un cheminement lotissement sur la Côte ;
- Projet de parking réhabilitation d'une maison au centre-ville ;
- Questions/réponses diverses.

Stationnement rue des Glaïeuls :

Sujet : Problème de circulation au lotissement du château (rue des Glaïeuls) ;

Suite à un problème signalé de stationnement en plein virage, la commission s'est déplacée sur place afin de statuer sur la suite à donner.

Retenu : Panneaux d'interdiction de stationner dans le virage.

Proposition de sens unique non retenu car jugée trop contraignant. Marquage piste cyclable (une proposition sera à valider à la prochaine commission). La proposition de la commission sera soumise à approbation par les élus.

Programme routier 2016 :

Après concertation la commission retient le tableau suivant extrait du programme routier 2016 (récapitulatif des devis) :

| | Estimé TTC | Désignation des rues |
|---|-------------------|--------------------------------------|
| 1 | 6 597.60 € | Rue des Pinsons |
| 2 | 2 679.60 € | Rue du Grand chemin |
| 3 | 8 940 € | Rue Cuvier : aire de jeux |
| 4 | 9 590.40 € | Bas de la rue Schweitzer |
| 5 | 7 516.80 € | Rue du moulin |
| 6 | 13 530 € | Rue Émile Beley / Libération Virage. |

Programme sur les décorations de Noël :

Enveloppe prévue à minima de 2 000 € comme chaque année. Idem programme 2015. Les guirlandes sur les sapins sont à reproduire également. Et, valider à nouveau cette option avec chaque riverain concerné comme en 2015.

Suite à proposition, prévoir une estimation sur panneaux lumineux de bienvenue pour fin d'année 2017.

Circulation rue Rougeau (carrefour rue Paul Bernard) :

Nous attendons la fin de l'intervention de M. STEGO (sécurisation par panneau de signalisation stop et élargissement). Un bilan doit être fait afin de définir si cela est suffisant.

Création d'un cheminement lotissement sur la Côte :

Cette option permettrait de rejoindre facilement la Rue Rougeau, notamment pour le scolaire.



Nous allons rencontrer le riverain afin de connaître sa position par rapport à ce passage éventuel.

Projet de parking réhabilitation d'une maison au centre-ville :

Après la présentation du projet (voir annexe) la commission voirie est d'accord avec le projet. M. le Maire rencontrera le nouveau propriétaire afin de lui faire une proposition d'achat qui comprendra également des travaux à réaliser au rond-point.

Questions/réponses diverses :

1. À voir :

Sujet : Il est proposé à chacun de réfléchir sur un lieu d'aménagement possible (localisation) pour le plantage de scions (porte-greffes).

Proposition : Voir possibilité à côté du terrain de boule. Ainsi, nous pourrions proposer aux élèves de primaire une initiation au greffage comme déjà proposé par le passé.

Rappel : Dans le même ordre d'idée, les élèves grandes sections de l'école maternelle du château ont été accueilli en nos locaux des Services Techniques pour du repiquage de motte.

2.

Sujet : Une reprise de la signalisation d'information locale (SIL) est prévue. Il s'agit de réadapter l'ensemble de la signalisation (panneaux de directions) en fonction des critères locaux (PMA). Rien n'est établi à ce jour.

3.

Sujet Vauthier : Émile Beley sur friche Japy. Des arbres dépassent sur le trottoir.

Les Services Technique se rendront sur place afin de prévoir une intervention si besoin.

4.

Sujet : Info rue des Mésirolles - Impossibilité de ramassage.

La reprise du ramassage par la régie agglomération s'est effectuée en début d'année et les 41 communes ont été mises en accord avec la convention. Etupes n'est pas la seule ville concernée par ce problème ont-ils indiqué.

Nous avons constaté également que l'espace prévu au retournement n'est pas réglementaire (convention signée) et peut être à l'origine de problèmes matériels. Visiblement, la personne qui était en charge de faire l'inventaire des retournements n'a pas pris en compte cette rue parce qu'elle était privée.

Donc deux solutions possibles :

- 1) Un bac collectif (chacun vient avec son sac-poubelle dans un bac 700 litres) ;
- 2) Un point de collecte (chacun amène sa poubelle personnelle à un endroit précis).

Action : Une réunion avec les riverains va être prévue afin de prendre une décision.

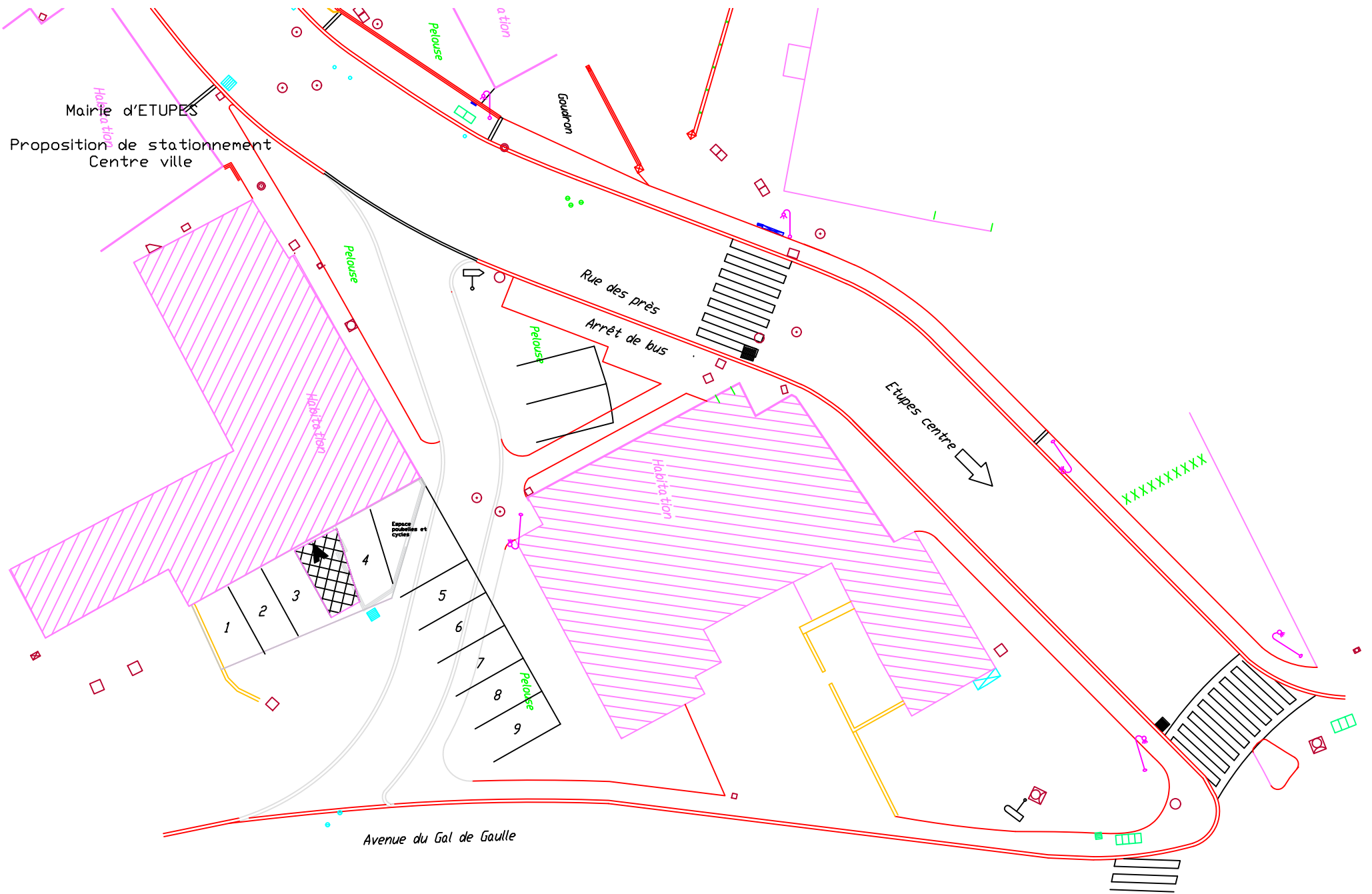
5.

Sujet : Rue des Prélots. Il s'avère qu'à l'usage, l'ouverture de cette voie sur la rue Beley a drainé un flux supplémentaire de véhicules un peu nuisible, malgré le panneau "sens interdit".

Cette voie va être de nouveau bloquée à hauteur des bâtiments NEOLIA de manière provisoire afin de redonner un certain sens sur les habitudes à prendre.

Dates et heures prochaines réunions :

Ordre du jour de la prochaine réunion *non défini*.



Echelle: 1/200